

C  
17 AOUT 1961

Département de la Fonction Publique.

1640/Pers.

HABIMANA Henri  
Fonct. Agron. de 3<sup>e</sup> cl. S/c.  
MINAGHI.  
Résiliation contrat.

TRANSMIS copie pour information à  
- Monsieur le Commissaire aux Finances  
(Service du Contrôle Budgétaire)  
à KIGALI, en le priant de rectifier l'Effectif  
Réal du Cadre des Fonctionnaires Agronomes  
de 3<sup>e</sup> classe.  
- Monsieur HABIMANA Henri colline Mukingo  
NYANZA.

Kigali, le 17 Août 1961  
Le Chef du Département  
de la Fonction Publique  
B. PATERNOSTRE DE LAMAIRIEU.-

À Monsieur le Ministre de l'Agriculture  
à  
KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre n°4/1220/K du 17  
courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le  
contrat, signé le 3.7.61, entre Monsieur HABIMANA Henri et le  
Gouvernement du Rwanda, est résilié, à la date du 19 août 61,  
pour faute lourde, en application de l'art. 36 de l'A.R. du 19  
juillet 54 sur le contrat de Travail.-

S/é B. PATERNOSTRE DE LAMAIRIEU.-